

Date de dépôt: 29 avril 2002

Pétition

en faveur des transports des personnes handicapées en chaise roulante dans le canton de Genève et ses environs

Mesdames et
Messieurs les députés,

Les signataires de la présente pétition, inquiets de la détérioration des conditions actuelles et futures des transports de personnes handicapées à Genève, considèrent :

Le manque cruel de transports adaptés.

En effet, les transports spécialisés et plus particulièrement ceux subventionnés par l'Etat ne sont pratiquement plus possibles, car la Fondation Transport Handicap, seule subventionnée, ne peut répondre à toutes les demandes de transports et refuse des trajets médicalisés ou non médicalisés.

« L'exemple de Mme X, qui obtient 4 trajets subventionnés par semaine, soit deux sorties, et qui se voit refuser celles-ci par manque de place ». Elle doit se tourner vers les sociétés spécialisées, mais qui sont hors de prix pour une personne vivant avec le minimum vital, car ces sociétés ne sont pas « subventionnées » par l'Etat.

Actuellement, seuls les transports à caractères médicalisés sont remboursés (pour les personnes ayant l'OCPA) selon les directives de l'OFAS. Cela implique que les transports (loisirs, culturels) ne sont pas remboursés. Ainsi, les personnes handicapées et ne recevant que le minimum vital sont condamnées à rester chez elles.

Les pétitionnaires demandent au Grand Conseil Genevois de reconsidérer les points suivants :

- Les transports pour handicapés doivent-ils être considérés comme un luxe ? Le simple fait de se rendre chez le médecin ou à l'hôpital doit-il devenir le parcours du combattant ? En va-t-il de même pour les transports culturels, de loisirs, engagements associatifs ou autres ?
- Tous les transportés ont-ils les mêmes droits ?
- Le Grand Conseil Genevois envisage-t-il une amélioration des transports pour handicapés avec une accessibilité raisonnable et régulière dans les Transports Publics Genevois et quand ?
- Les transporteurs privés étant de plus en plus sollicités par les handicapés, puisque la Fondation Transport Handicap ne peut répondre à la demande, vont-ils enfin être reconnus et recevoir des subventions de l'OFAS et/ou du Canton de Genève, afin de répondre à la demande de plus en plus importante ?
- Les pouvoirs publics sont-ils disposés à faire un effort conséquent en faveur des personnes les plus dévavorisées de notre société et ne pouvant se déplacer par elles-mêmes ?

Va-t-on en arriver à ce que les personnes handicapées soient mises « hors circuit » simplement par le fait qu'elles n'ont plus la possibilité de sortir de chez elles !!!

N.B. : 1600 signatures
Mme Christiane Charbonney
9A, chemin Auguste-Vilbert
1218 Grand-Saconnex